



Perspectives de l'économie mondiale du FMI :

« Une croissance trop faible depuis trop longtemps »

Le FMI a publié le mardi 12 avril ses perspectives économiques mondiales (PEM) dans lesquelles il souligne la fragilité de l'économie mondiale : « la reprise de l'économie mondiale se poursuit, mais elle est toujours plus lente et de plus en plus fragile ». Pour Maurice Obstfeld, Conseiller économique et Directeur du département des études du FMI « Moins de croissance, cela signifie moins de droit à l'erreur » et il ajoute, « une croissance anémique persistante laisse des séquelles, qui ont pour effet de ralentir la croissance potentielle, et, du même coup, la demande et les investissements ». Dans les Pays avancés, selon les projections du FMI la croissance devrait atteindre 1,9 % en 2016 et 2 % en 2017. Aux États-Unis, la croissance devrait s'établir à 2,4 % en 2016 et suivre une progression modérée en 2017. Dans la zone Euro, le FMI prévoit une croissance de 1,5 % cette année et de 1,6 % en 2017, soit une baisse respectivement de 0,2 % et de 0,1 % par rapport aux précédentes perspectives de l'économie mondiale établies pour 2016. Au Japon, la baisse conjuguée de la croissance, et de la consommation privée génèrent un affaiblissement du taux de croissance attendue avec 0,5 % en 2016 et -0,1 % en 2017.

Perspectives de l'économie mondiale : <http://www.imf.org/external/ns/loe/cs.aspx?id=3>

Présentation des PEM dans le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/NEW041216AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 24 - Mai 2016 : Les chocs de demande étrangère se répercutent-ils sur les ventes des entreprises en France ?

Une interaction est observée entre les exportations des entreprises et leurs ventes sur le marché national. Des estimations réalisées à partir de données d'entreprises françaises montrent qu'une hausse (respectivement une baisse) de 10 % des exportations de ces entreprises engendre, la même année, une progression (respectivement une réduction) de leurs ventes en France comprise entre 1 % et 3 %. Cette forte interaction entre les ventes des entreprises sur leurs différents marchés peut résulter de contraintes de financement à court terme qui rendent les entreprises plus sensibles à leur environnement international. Pendant la crise, la forte contraction de la demande enregistrée sur certains marchés de la zone euro a pu affecter l'activité des entreprises françaises sur le marché national, notamment les plus fragiles.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB-24-Choc.pdf

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en mars 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en février 2016 et à celui de 11,2 % de mars 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,8 % en mars 2016, en baisse par rapport au taux de 8,9 % de février 2016 et à celui de 9,7 % de mars 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 en 7 ans, depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en mars 2016, 21,419 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,437 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 250 000 dans l'UE28 et de 226 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2015, le chômage a baissé de 2,091 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,477 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en mars 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %) ainsi qu'en Allemagne (4,2 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,4 % en janvier 2016) et en Espagne (20,4 %).

Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-499 du 22 avril 2016 portant publication de la convention du Conseil de l'Europe du 16 mai 2005 relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (ensemble une annexe), signée par la France à Strasbourg le 23 mars 2011.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032447119&categorieLien=id>

Décret n° 2016-459 du 13 avril 2016 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de participation de la région Martinique à l'Association des États de la Caraïbe, en tant que membre associé, signé à Carbet, Martinique, le 11 avril 2014, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de participation de la région Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe, en tant que membre associé, signé à Basse-Terre, Guadeloupe, le 14 avril 2014, du protocole modifiant l'accord signé à Mexico le 24 mai 1996 entre le Gouvernement de la République française et l'Association des États de la Caraïbe définissant les modalités de la participation de la République française à l'Association des États de la Caraïbe en tant que membre associé au titre de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, signé à Port-d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 16 avril 2014.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032401874&categorieLien=id>

Publication : « Synthèse économique annuelle 2015 »



La situation économique de la Guyane est restée globalement atone en 2015 même si quelques signes d'amélioration ont été observés. Depuis le premier trimestre 2015, l'indicateur du climat des affaires s'est progressivement redressé mais demeure encore éloigné de sa moyenne de longue période. En parallèle, malgré une faible inflation, la consommation des ménages a été peu dynamique. Les entreprises ne sont guère plus enclines à investir que lors de l'année précédente. Enfin, la situation sur le marché du travail ne s'améliore pas même si le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits sur à Pôle Emploi s'est contracté significativement.

La fragilité de l'économie est perceptible dans la plupart des secteurs d'activité. En effet, alors que les volumes d'affaires du secteur primaire, de l'industrie spatiale sont bien orientés et que celui du secteur tourisme se maintient, ceux des secteurs de la construction, du commerce, des services demeurent en retrait.

Cette publication de l'Iedom est disponible gratuitement sur le site : www.iedom.fr/Guyane.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral établi, à compter du 1^{er} mai 2016, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,19 €/litre (-3 centimes) et à 1,51 €/litre pour l'essence (+8 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,26 € contre 19,68 € en avril, soit une baisse de 42 centimes.

Prix à la consommation

En mars 2016, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont stables (+0,0 % après -0,3 % pour le mois précédent). Ceci s'explique par la stabilité des prix du tabac (+0,0 %) et de la quasi stabilité de ceux des services (-0,1 %).

Sur un an, l'indice des prix en Guyane recule de 0,2 %. Les prix de l'énergie et des produits manufacturés ont diminué (respectivement de -6,1 % et -0,6 %), alors que ceux des produits de l'alimentation et des services, progressent respectivement de +1,3 % et +0,2 %.

En glissement annuel, l'inflation en Guyane se situe au même niveau que celle observée en France hexagonale (-0,2 %) et demeure inférieure à celle constatée à la Réunion (+0,2 %). En revanche, l'inflation est supérieure à celle enregistrée en Guadeloupe (-0,4 %) et en Martinique (-0,4 %).

BTP

Le mardi 10 mai, le Schéma d'aménagement régional (SAR), élaboré en 2015 par l'ancien Conseil Régional, a été approuvé par le Conseil d'État. Pour l'occasion, le président de la CTG, Rodolphe Alexandre, entouré d'autres membres de la CTG et de la directrice de l'Agence d'urbanisme et de développement de la Guyane (AUDeG), Juliette Guirado, ont fait le déplacement à Paris. Désormais, il reste à obtenir la signature du décret par le gouvernement ce qui, selon la CTG, devrait se réaliser dans les prochaines semaines. Par ailleurs, l'opération d'intérêt national (OIN) annoncée par le ministre des Outre-mer, Mme George Pau-Langevin lors de son déplacement en Guyane, sera réalisée sur les zones retenues par le SAR.

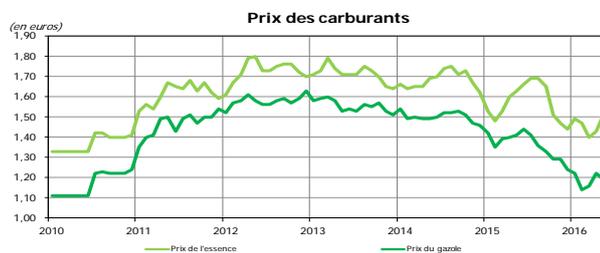
Spatial

Le 25 avril dernier, le lanceur Soyouz, pour son quatorzième lancement et premier de l'année 2016, a mis en orbite avec succès depuis le Centre spatial guyanais (CSG), cinq satellites. Le satellite d'observation radar Sentinel-1B (2 164 kg), 3^{ème} satellite du programme Copernicus (après Sentinel-1A en 2014 et Sentinel-2A en 2015) a été lancé pour le compte de la Commission européenne dans le cadre d'un contrat avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA). Le programme Copernicus a pour objectif de fournir des informations opérationnelles sur les terres émergées, les océans et l'atmosphère terrestre. Ainsi, Sentinel-1B et Sentinel-1A fourniront une couverture entière de la terre en moins de six jours, à tout moment et par tout temps.

Le satellite Microscope (Micro-Satellite à traînée Compensée pour l'Observation du Principe d'Équivalence, 303 kg) du CNES permettra de tester de façon empirique et précise, l'universalité de la chute libre, érigée en principe d'équivalence par Albert Einstein. L'enjeu est important car si une dérogation à ce principe était observée, ce serait un événement crucial pour la physique fondamentale.

Les trois satellites du projet CubeSats (3 kg au total), réalisé dans le cadre du programme éducatif « Fly Your Satellite! » de l'ESA (en collaboration étroite avec plusieurs universités européennes), permettront de tester de nouvelles technologies. D'ailleurs, ce programme éducatif permettra aux étudiants qui ont participé au projet de compléter leur cursus universitaire tout en les préparant à une carrière dans le secteur spatial.

Ce troisième tir de l'année (après les 2 précédents d'Ariane), marque un nouveau succès pour la société Arianespace, qui se rapproche progressivement de son objectif prévu de 12 lancements pour l'année 2016.



Source : Prefecture



Source : Insee

ACTUALITES RÉGIONALES

Brésil

Le jeudi 12 mai dernier a été un jour historique pour le pays. Les sénateurs brésiliens ont voté en grande majorité (55 voix sur 81) la procédure de destitution de l'actuelle présidente Dilma Rousseff du Parti des travailleurs (PT). Celle-ci sera suspendue pour une durée de 6 mois, durée pendant laquelle le vice-président, Michel Temer, assurera l'intérim de la présidence et se déroulera son procès au Sénat, suite aux accusations de « maquillage » des comptes publics. La dernière étape consiste en un dernier vote du Sénat. La destitution sera définitive, si les deux tiers des sénateurs (soit 54 sur 81 sénateurs) votent en faveur de celle-ci. Dans l'attente et suite à la décision de Dilma Rousseff, tous les ministres seront limogés à l'exception des ministres du sport et du Président de la banque centrale par souci de ne pas nuire au déroulement des JO et d'éviter tout risque de choc financier. Néanmoins, le président par intérim envisage d'ores et déjà un certain nombre de mesures structurelles (ajustement budgétaire, réforme du système des retraites et de la législation du travail, etc.). Ainsi, si le prochain vote entérine la procédure de destitution, Michel Temer devra composer avec la crise politique et la pire récession jamais observée au Brésil depuis les années 1930, et assurer ses fonctions jusqu'à la fin du mandat de Dilma Rousseff, soit jusqu'en 2018.

Suriname

L'agence de notation financière internationale, Standard and Poor's, a revu à la baisse la notation du pays, celle-ci passe de BB- à B+ (avec perspectives négatives). Cette décision a été motivée par la diminution de plus d'un tiers des réserves internationales du pays (-700 MSRD soit -101 M€), par l'augmentation des dépenses de l'État, par la baisse des recettes tirées du secteur minier, et la chute des cours des matières premières (principalement l'or et le pétrole) ayant entraîné un recul de 32 % de la valeur des exportations de 2012 à 2015 et provoqué par conséquent un déficit commercial. Le déficit courant de la balance commerciale a atteint 800 MUSD (soit 716 M€), alimenté à la fois par la balance des biens et des services.

Par ailleurs, pour faire face à la récession qui affecte le pays, le gouvernement a sollicité l'aide du FMI. Une délégation du FMI s'est donc déplacée au Suriname entre le 30 mars et le 12 avril dernier dans le but d'analyser les causes de la crise et proposer des solutions. Un accord a été signé avec le gouvernement portant sur un programme économique réparti sur une durée de deux ans, soutenu par un prêt du FMI de l'ordre de 478 MUSD (428 M€), soit 9,2 % du PIB du pays. Toutefois, cet apport financier devrait contraindre le Suriname à appliquer d'importantes réformes structurelles de son économie, en particulier la réduction des dépenses publiques, la consolidation des recettes fiscales (notamment par la création d'une taxe sur la valeur ajoutée d'ici à 2018) et la recherche de nouvelles sources de revenus, hors exportation de matières premières (du fait de la chute de leurs cours sur les marchés internationaux).

République dominicaine

Le président sortant Danilo Medina (64 ans) du Parti de la libération dominicaine (PLD, le centre) a remporté dès le premier tour, l'élection présidentielle du dimanche 15 mai avec près de 62 % des voix contre 36 % pour son adversaire du Parti révolutionnaire moderne (PRM, social-démocrate), Luis Abinader (48 ans). Le renouvellement de son mandat de 4 ans (débuté en 2012), non autorisé à l'origine par la Constitution du pays, a été rendu possible grâce à une réforme constitutionnelle menée en 2015 autorisant un second mandat consécutif. Au total, plus de 6,5 millions de dominicains étaient attendus aux urnes lors du premier tour, dont près de 1 715 ressortissants résidant en Guyane.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

Sur le mois		Indicateurs		Données brutes		Var. mensuelle CVS		Var. sur un an CVS		Sources
PRIX	↕	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Mars-16	99,4	[0,00%]	-[0,2 %]	Insee			
		Prix administré du litre d'essence	Jun-16	1,51	[2,1%]	-[10,6%]	Préfecture/Dicette			
MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↕	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Mars-16	23 060	[-0,5%]	[1,6%]	Pôle emploi			
		Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Mars-16	19 857	[-2,3%]	[6,6%]	Caf			
		Prestations nettes versées (1)	Mars-16	11,7 M€	[5,9%]	[8,2%]	Caf			
			Cumul	34,2 M€		[4,8%]				
CONSOMMATION	↕	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Mars-16	15,7 M€	-3,8%	5,4%	Douanes			
			Cumul	41,0 M€		3,3%				
		Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Avr-16	346	-7,7%	2,4%	Somafi			
			Cumul	1 005		2,1%				
INVESTISSEMENT	↕	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Mars-16	30,9 M€	-15,0%	-4,5%	Douanes			
			Cumul	87,4 M€		3,3%				
		Ventes de véhicules utilitaires	Avr-16	65	-11,9%	-25,7%	Somafi			
			Cumul	201		-7,3%				
COMMERCE EXTERIEUR	↕	Exportations (2)	Mars-16	19,4 M€	79,7%	31,8%	Douanes			
			Cumul	43,3 M€		47,2%				
		Importations (2)	Mars-16	102,0 M€	7,4%	6,0%	Douanes			
			Cumul	288,4 M€		7,3%				

SPATIAL	↕	Tirs effectués	Cumul à Avr-16	3 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz)		3 tirs à Avr-15	Arianespace
		Satellites lancés	Cumul à Avr-16	7 satellites		5 satellites	
BTP	↕	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Avr-16	5 794 tonnes	-27,4%	-6,3%	Ciments guyanais
			Cumul	25 884 tonnes		33,3%	
INDUSTRIE	↕	Exportations d'or en volume (2)	Mars-16	158 kilos	151,9%	49,2%	Douanes
			Cumul	310 kilos		47,2%	
		Exportations d'or en valeur (2)	Mars-16	5,1 M€	424,5%	63,8%	Douanes
			Cumul	9,6 M€		26,2%	
		Cours de l'onçe d'or	Avr-16	1 246,32 \$	-[0,4%]	[3,7%]	London Bullion Market Assoc./AFD
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↕	Exportations de crevettes (2)	Mars-16	62 tonnes	-18,9%	3,5%	Douanes
			Cumul	114 tonnes		60,2%	
		Exportations de poissons (2)	Mars-16	143 tonnes	4,0%	-7,3%	Douanes
			Cumul	290 tonnes		9,0%	
TOURISME	↕	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Dec-15	40 902	2,3%	1,7%	CCIRG
			Cumul	463 085		3,3%	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)				
Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
(Hors besoins professionnels) :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
Autres cas :	1,01%					* hors prime d'Etat

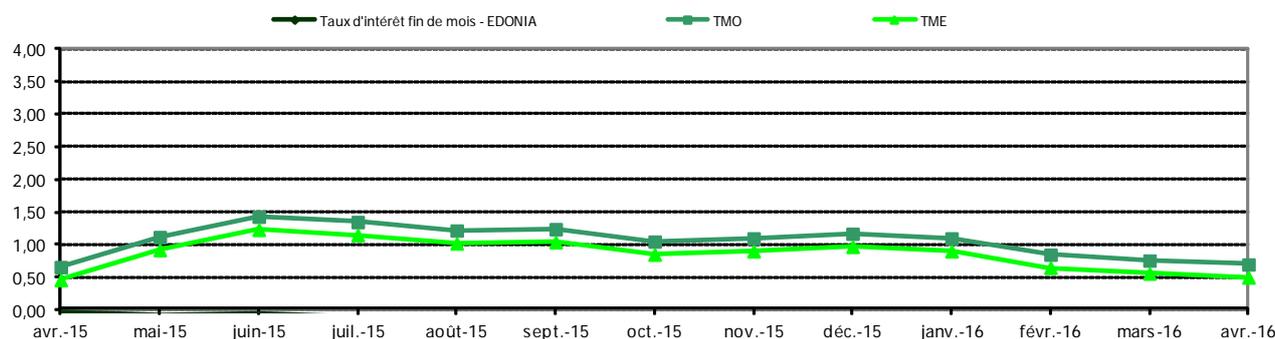
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,2280%	-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3440%	-0,2510%	-0,1410%	-0,0120%
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
0,90%	0,65%	0,56%	0,50%	1,10%	0,85%	0,76%	0,70%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

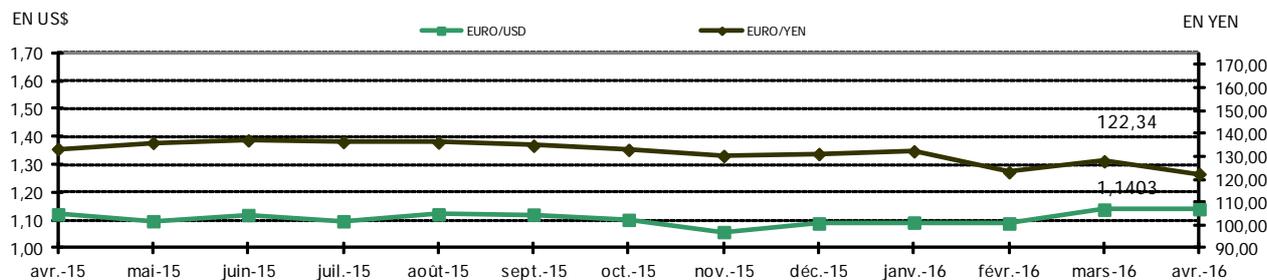
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1403	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,1567	EURO/SRD (Surinam)	6,5282
EURO/JPY (Japon)	122,3400	EURO/BWP (Botswana)	12,1379	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0507
EURO/CAD (Canada)	1,4286	EURO/SCR (Seychelles)	15,6183	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,463
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7803	EURO/MUR (Maurice)	40,0391	EURO/BBD (La Barbade)	2,2879
EURO/SGD (Singapour)	1,5311	EURO/BRL (Brésil)	3,9738	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,4805
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,8466	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,4254	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3669,0175	EURO/XCD (Dominique)	3,0887	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Fabrice DUFRESNE

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue des Ibis BP 26016 - 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 02 juin 2016 - Dépôt légal : juin 2016 - ISSN 1240-3814